



**NON** à l'IFIC 14  
à l'inégalité entre ISPN  
à la perte de compétence  
à la diminution de la qualité  
des soins aux enfants  
à la différence salariale

« L'enfant n'est pas un adulte en miniature »

(Claparède, La psychologie de l'intelligence, Scientas, 1937)

L'enfant nécessite des soins infirmiers spécifiques !



**OUI** à l'IF-IC 15 pour TOUS  
Egalité de barèmes entre spécialisations  
Polyvalence des ISPN  
Prise en charge spécifique des enfants  
Valorisation salariale

les Infirmiers Spécialisés en Pédiatrie et Néonatalogie (ISPN) ! Rejoignez-nous !

[contact@gippl.be](mailto:contact@gippl.be)

[bonjour.aispn@gmail.com](mailto:bonjour.aispn@gmail.com)



Association des Infirmiers  
Spécialisés en Pédiatrie et Néonatalogie

